

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 31 (1943)

**Heft:** 631

**Artikel:** Simple question à qui de droit ?

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264752>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organes officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Largur de la colonne : 70 mm.

Le numéro ..... 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir de Juillet, il est

dû verser un renouvellement à 6 mois (3 Fr.) additionnel pour le trimestre de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Avoir un idéal, c'est être sûr de ne pas vivre au hasard, au jour le jour, sans but, sans règle, sans espérance ; c'est savoir pourquoi l'on préfère le devoir au plaisir, la joie du travail au laisser-aller de la paresse.

Ferd. BUISSON,

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est à renouveler à partir de janvier 1943 qu'ils peuvent en régler le montant par versement à notre compte de chèques postaux N° 1. 943. (Prix : 6 frs).

Et nous saisissons cette occasion pour remercier tous ceux qui nous restent fidèles, et pour insister auprès des autres, pour qu'ils veuillent bien réfléchir aux répercussions qu'aurait pour nous leur décision trop rapide de nous envoyer un message de refus. Car si, comme on veut bien nous le dire, nombreuses sont les femmes qui ont besoin du « MOUVEMENT », nous aussi avons besoin d'elles, et ce n'est que par une étroite collaboration entre elles et nous que nous pourrons accomplir la tâche entreprise il y a plus de trente ans.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

La vie internationale féminine

Les assurances sociales et le monde de l'après-guerre

N. D. L. R. — Nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lectrices de l'activité entreprenante à Londres par les représentantes du Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales. Ce Comité, qui groupe les déléguées de onze ou douze Associations féminines, a souvent siégé à Genève aux temps de la Société des Nations pour défendre les intérêts communs des femmes ; et depuis que les circonstances l'ont obligé à se concentrer sur l'Angleterre, il a très intelligemment cherché à entrer en relations avec des membres individuels de ses différentes organisations constitutives, maintenant réfugiées à Londres, pour étudier en commun avec ces femmes exilées quelques-uns des problèmes les plus urgents que posera l'après-guerre. Du dernier compte-rendu de ces rencontres qui nous est parvenu, nous détachons les renseignements suivants — en précisant que cette séance a eu lieu avant que fut connu le fameux « plan Beveridge » qui a beaucoup agité l'opinion publique :

Simple question à qui de droit ?

Dimanche soir, voulant entendre les dernières nouvelles — dont l'on est toujours plus friand le dimanche parce que privé de journaux, — j'ai par inadvertance mis mon poste de Radio en marche un peu avant l'heure fixée. Je ne le regrette pas, car cela m'a valu d'entendre une causerie d'un abbé, dont je n'ai pas bien saisi le nom, sur un sujet souvent traité dans nos colonnes : La femme au foyer.

Que je dis tout de suite que cette causerie contenait des considérations excellentes sur la valeur morale et spirituelle, sur la valeur humaine intrinsèque, de la femme, valeur que le conférencier a nettement estimée égale à celle de l'homme. Et ceci rendait plus frappante encore son opposition à toute activité politique ou professionnelle féminine en dehors du foyer, comme si la vie familiale pouvait s'écouler de nos jours si complètement à l'écart, si carrément retranchée de toute préoccupation d'ordre général, sans que le pays tout entier, sans que la nation dans son ensemble, en souffrent... Conception qui ne tient pas davantage compte de la réalité que celle qui veut que toute femme soit épouse et mère, ou, si elle a renoncé au mariage, religieuse : de toutes celles qui, étant en surnombre chez nous ne peuvent se marier, de celles qui doivent gagner le pain que mangent elles

et leurs enfants, de celles qui aspirent à mettre leurs dons au service de la communauté nationale, il n'a été fait aucune mention, si bien que le tableau de la femme suisse que l'on nous a tracé en terminant ressemblait bien davantage à une image de misère qu'à une évocation de notre vie de tous les jours.

Mais ce n'est point seulement pour relever cette incompréhension de la vie réelle que j'ai pris ici la plume, mais aussi pour poser une question aux autorités compétentes : l'on nous assure depuis bien des années qu'il est interdit de parler féminisme à la Radio, parce que c'est, paraît-il, une question exclusive des programmes de nos émetteurs. Sans être convaincu nous nous sommes cependant inclinés. Mais alors, si l'on est équitable, puisqu'il est défendu de parler pour le féminisme, il devrait être également défendu de parler contre, comme vient pourtant de la faire ce dimanche 17 janvier un conférencier fribourgeois. Que l'on s'abstienne totalement de toucher à ce sujet tabou, ou alors, qu'en contrepartie de la causerie que nous avons entendue, l'on charge une de nos féministes mères de famille de parler, à son tour, et à notre point de vue, de la femme au foyer. C'est la réparation que l'on nous doit si l'on veut éviter le reproche des deux poids deux mesures et des émissions partiales.

Qu'en pense-t-en haut lieu ?

E. GD.

En Grande-Bretagne, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, démontra une oratrice anglaise qui fit le premier exposé introductif, la seule aide officielle prévue pour les malades, les vieillards et les chômeurs était la fameuse Loi des Pauvres, qui trop souvent avait pour tout résultat l'internement dans une maison de travail, et, par conséquent, la séparation des membres des familles nécessiteuses. Ce n'est que peu à peu que la conscience publique s'éveilla à cet égard, et que fut créé en 1905 un Acte de compensation, destiné à parer aux résultats des accidents qui pouvaient survenir du fait de la négligence d'un chef d'entreprise. Mais le premier système d'assurance ne fut vraiment réalisé qu'en 1912, qui s'inspirait directement des assurances organisées par l'initiative privée dans le Nord de l'Angleterre. La Société des Amis comptait, en effet, dans ces régions de nombreux membres, dont beaucoup étaient des propriétaires d'usines ou des directeurs de fabriques,

et qui tous éprouvaient, à un degré inconnu alors, le sentiment de leur responsabilité sociale; aussi, se rendant compte de l'impossibilité pour eux de parer individuellement aux dépenses de maladie pour leurs ouvriers, avaient-ils créé des caisses alimentées par de petites cotisations mensuelles, dont le produit était destiné à venir en aide à des cas de maladie ou de décès. Peu à peu l'importance de ces caisses alla en s'amplifiant, alors que parallèlement se développait le mouvement syndical qui, primitivement créé pour régler les conditions de travail et de salaires, commença lui aussi à payer de petites allocations pour venir en aide à des ouvriers en chômage.

(La suite en 3<sup>e</sup> page)

**Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.**



Livres de femmes :

Sœur Marie-Céleste<sup>1</sup>

On a célébré cette année le troisième siècle de la mort de Galilée, le grand astronome et physicien italien. Le moment était bien choisi pour se pencher comme le fit Mina Vallette sur la seule figure féminine qu'il illumina la vie du savant : sa fille Virginia, qui fut nommée sous le surnom de Sœur Marie-Céleste.

hension la plus absolue. Une seule lumière au milieu de telles ténèbres : la douce affection de sa fille. Hélas ! ce dernier réconfort devait lui faire défaut huit ans avant le grand et définitif repos... C'est en effet le 2 avril 1634, dans le petit monastère d'Arcetri près de Florence, que s'éteignit l'humble nonne, à l'âge de 34 ans.

Elle était née en août 1600 à Padoue, des amours du savant avec une demoiselle vénitienne, Marina Gamba, et n'avait que 13 ans, et sa sœur Sylvie 12, quand, à la mort de leur mère, Galilée confia leur éducation aux bonnes sœurs d'Arcetri. Les deux jeunes filles prirent le voile trois ans après. Elles étaient entrées dans la vie sous de mauvais auspices et furent donc les innocentes victimes des préjugés du temps, qui leur faisaient une faute de leur naissance illégitime. Il ne restait alors aux misérables bâtarde qu'une seule voie de rédemption : le couvent.



Cliché aimablement fourni par Mme Mina Vallette.

La jeune Livia ne s'y résigna qu'à contre-cœur et traîna une existence morne et mélancolique. Virginia accepta avec plus de dignité son sort et eut assez de force pour surmonter sa peine de recluse et trouver en elle-mêmes des trésors d'abnégation, d'altruisme et de tendresse. Elle était bien trop douce de caractère pour s'en prendre à la destinée, et elle comprit d'ailleurs tout de suite qu'elle pouvait devenir pour son père un soutien moral. Elle admirait en lui le savant génial et compatissait à ses peines. Elle l'entoura de tant d'amour et de vigilante affection qu'elle réveilla en lui la flamme de la paternité. Il s'était occupé de ses enfants illégitimes par bonté naturelle, par sentiment du devoir ; la douceur de Marie-Céleste inonda son cœur d'un sentiment plus profond. Quand les persécutions fondirent sur lui, il se pencha vers cette affectueuse clarté. Le sacrifice de Marie-Céleste dans sa

ségrégation volontaire, son souriant renoncement remplirent le cœur ulcéré de Galilée d'une tendresse toute neuve et inespérée. Et pendant que, dans la pauvreté froide du cloître, la jeunesse de sa fille s'abolissait sans une plainte et que, du fond de cette détresse cachée, une vie intérieure intense, faite de foi et de pensée, surgissait miraculeusement, le savant meurtur, tourmenté, accablé, réchauffait son vieux cœur à ce jeune cœur fervent.

De cette vie pure aux élans enthousiastes, de cette compréhension profonde, il nous reste 124 lettres écrites par Marie-Céleste à son père. Malheureusement, celles adressées par Galilée à sa fille furent perdues par le couvent ; on n'en trouve plus que les reflets dans les réponses de Marie-Céleste. Galilée, lui, garda toujours jalousement les écrits de sa fille. Dans le dénuement de ses derniers jours, il demandait à un disciple compatissant de lui en relire quelques-unes, et pendant cette lecture, ses pauvres yeux aveugles pleuraient doucement...

Ces lettres sont des chefs-d'œuvre de bonté et de grâce, d'intelligence et de largeur d'esprit. Elles ont une valeur littéraire d'autant plus appréciable qu'elle n'est ni voulue, ni recherchée. Marie-Céleste laissait tout simplement parler son cœur. Et n'est-ce pas là le suprême « art d'écrire » ?

Avec quel amour Mina Vallette s'est penchée sur ces feuillets jaunis, conservés aux Archives de la Bibliothèque Nationale de Florence ! où l'humble nonne, dans son écriture appliquée, a épanché son cœur fidèle, et où l'on peut retrouver parmi les hiéroglyphes chers à

<sup>1</sup> M. Vallette. *Sœur Marie-Céleste, fille de Galilée*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1942.